

# Vente de la maison en cas de divorce

## Par morwenna, le 31/01/2013 à 16:17

## bonjour

Je désire divorcer et mon mari ne veut pas vendre notre maison actuellement, prétextant la crise. Que va-t-il se passer quand j'aurai démarré la procédure?. Quels seront mes droits pour l'obliger à vendre, sachant que j'ai besoin de cet argent pour vivre après?. Merci d'avance de votre réponse.

### Par amajuris, le 31/01/2013 à 17:42

bjr,

si vous n'êtes pas d'accord sur la liquidation de la communauté, cela va être compliqué. vous risquez de rester en indivision même divorcé tout le temps que vous ne trouverez pas un accord avec votre ex.

le notaire n'y pourra rien.

cdt

### Par morwenna, le 31/01/2013 à 18:54

Merci de votre réponse. Je vais voir prochainement un avocat pour conseil. Il me semblait qu'au bout de deux ans, le juge pouvait obliger le conjoint à vendre. Que d'embêtements en perspective!